



Ville de Cerny

Essonne

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance du 30 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 30 septembre, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire de Cerny, à la suite de la convocation adressée le 23 septembre 2022.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUSSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, MM. MIKOLAJCZAK, PLUMET, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme MATISSE, M. MERLET, Mme VUITRY

M. Thomas FILLATRE est arrivé à 20h06 au cours du vote du point n° 3.

Ont donné pouvoir : Mme Nadine-Françoise MAUGERE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
Mme Alexandra BOURBIER à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUSSI

Absente excusée : Mme Chrystelle LEPAGE

Étaient absents : M. CARNOT, Mme LAUTRU, M. DUBOIS, Mme DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : M. François LACOMME

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 juin 2022 est modifié dans les termes suivants :

Madame le Maire donne la parole à Madame N.F. MAUGERE afin qu'elle présente le projet de dénomination des nouvelles voies des immeubles au 54 rue de Longueville. Celle-ci propose les noms de Simone VEIL et Fernande FRAYSSE.

Monsieur A. VUITRY propose par ailleurs les noms de Rémy JULIENNE et de Monsieur Philippe MATHEVET (dit CLAY), estimant qu'il y a non parité homme/femme. Il fait aussi remarquer qu'il est possible de faire 3 voies en fonction de l'implantation des bâtiments. Monsieur F. LACOMME, adjoint à l'urbanisme, n'y voit pas d'inconvénient.

Mme N.F. MAUGERE rappelle les raisons du rattachement de Madame FRAYSSE au territoire. Madame J. VUITRY précise qu'effectivement Madame FRAYSSE, qui était téléphoniste à la poste de La Ferté-Alais durant la seconde guerre mondiale, a prévenu les Américains qui ont pu libérer les otages que les Allemands avaient enfermés au Château de Villiers.

Madame N.F. MAUGERE rappelle que l'action de Madame Simone VEIL est remarquable pour être honorée et que celle-ci vient d'entrer au Panthéon. Elle estime que les noms des rues de Cerny sont essentiellement des noms d'hommes.

Madame Le Maire fait part de la dimension humaine de Monsieur Rémy JULIENNE et de sa participation active au Téléthon et événements marquants.

Les modifications sont approuvées **À L'UNANIMITÉ**

Rendu compte des décisions du Maire

N° décisions	Intitulé
25-2022 - 7.1	Clôture de la régie d'avances des services techniques
26-2022 - 7.1	Modification de l'acte constitutif de la régie d'avances pour le paiement des menues dépenses de la collectivité – Avenant n° 1
27-2022 - 7.1	Modification de la régie d'avances pour le paiement des dépenses des accueils de loisirs - Avenant n° 1 à l'acte constitutif de la régie portant modification des modes de règlement
32-2022 - 7.1	Clôture de la régie de recettes relative à l'encaissement des produits des manifestations organisées par la commission culturelle
34-2022 - 7.1	Clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place
35-2022 - 7.1	Clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des locations de la salle Delaporte
36-2022 - 7.1	Modification de la régie pour l'encaissement des recettes des services relatifs à l'enfance - Avenant n° 2 : Modification de l'acte constitutif de la régie portant modification de la nature des recettes
37-2022 - 7.1	Clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des repas portés à domicile
41-2022 - 7.1	Avenant n° 1 à l'acte constitutif de la régie d'avances du service jeunesse portant modification de la nature des dépenses et des modes de règlement
42-2022 - 9.1	Contrat de maintenance de l'ascenseur avec la société KONE
43-2022 - 9.1	Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du service de portage de repas à domicile avec la commune de D'Huisson Longueville
44-2022 - 3.5	Accord CNV-BJR-PG54-21-136431 avec Orange pour la réalisation d'une opération de mise en souterrain de réseaux de communications électroniques Chemin vert
45-2022 - 3.5	Accord CNV-BJR-PG54-21-136429 avec Orange pour la réalisation d'une opération de mise en souterrain de réseaux de communications électroniques Côte Saint-Anne
46-2022 - 5.8	Décision d'ester en justice
47-2022 - 9.1	Contrat de dégraissage avec la SERVAP
48-2022 - 9.1	Convention entre le PNR et la commune de Cerny relative à la mise à disposition d'un atelier mobile de fabrication de jus de pomme
49-2022 - 7.5	Projet "Chemins et cheminements" - Diagnostic et avant-projet Demande de subvention au PNR
50-2022 - 9.1	Contrat de contrôle des nuisibles et de sanitation pour le restaurant scolaire
51-2022 - 9.1	Contrat de contrôle des rongeurs dans les bâtiments communaux

Délibérations du Conseil municipal

N°	Délibérations	Vote
1	Délib. n° 2022/VI/1 - 9.1 Approbation des termes de la convention de mise à disposition du presbytère	15 voix POUR 2 ABSTENTIONS : A. Vuitry et A. Prat
2	Délib. n° 2022/VI/2 - 9.1 Signature de l'avenant n° 1 à la convention de déneigement des voies communales avec les exploitants agricoles	UNANIMITÉ
3	Délib. n° 2022/VI/3 - 9.1 Signature de la convention n° 497 relative au remboursement des honoraires des médecins du Conseil médical interdépartemental et des expertises médicales avec le Centre de Gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France, sise 15 rue Boileau à Versailles	UNANIMITÉ
4	Délib. n° 2022/VI/4 - 9.1 Adhésion de la commune au service de Conseil en Énergie Partagé proposé par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français, dont le siège est situé à Milly-la-Forêt, 20 boulevard du Maréchal Lyautey	UNANIMITÉ
5	Délib. n° 2022/VI/5 - 4.1 Modification du tableau des effectifs portant création de 2 emplois permanents à temps complet, à savoir : - 1 ETP dans la filière administrative Cadre d'emploi : Adjoint administratifs territoriaux Grade : Adjoint administratif (C1) - 1 ETP dans la filière animation Cadre d'emploi : Adjoint territoriaux d'animation Grade : Adjoint d'animation (C1)	UNANIMITÉ
6	Délib. n° 2022/VI/6 - 4.2 Signature d'un Parcours Emploi Compétences (PEC) sous la forme d'un Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI- CAE) : Emploi : Agent technique au sein du service technique municipal Durée du contrat : 1 an Salaire brut mensuel : SMIC horaire en vigueur Durée hebdomadaire du travail : 35 h	UNANIMITÉ
7	Délib. n° 2022/VI/7 - 4.2 Signature de 2 contrats d'apprentissage	UNANIMITÉ
8	Délib. n° 2022/VI/8 - 7.10 Remboursement des frais de traitement des déchets du centre de vaccination de Cerny au Cabinet infirmier MERLOT, situé à Ballancourt sur Essonne, à hauteur de 624,96 €	UNANIMITÉ
9	Délib. n° 2022/VI/9 - 3.5 Désaffectation à l'usage du public des locaux sis 1A rue de Longueville, issus de la division à intervenir de la parcelle cadastrée AO 859	UNANIMITÉ
10	Délib. n° 2022/VI/10 - 3.5 Déclassement du domaine public des locaux sis 1A rue de Longueville, issus de la division de la parcelle cadastrée AO 859, et intégration dans le domaine privé communal	UNANIMITÉ

N°	Délibérations	Vote
11	Délib. n° 2022/VI/11 - 3.2 Cession des locaux situés 1A rue de Longueville, issus de la division de la parcelle cadastrée section AO n° 859, pour un montant de 124 000 € net vendeur et désignation de Maître Muriel LEROI, Notaire à Milly-la-Forêt (91490) - 22 Grande Rue, pour agir pour le compte de la collectivité dans cette affaire.	14 voix POUR 3 voix CONTRE : EL. Matisse E. Merlet - J. Vuitry 1 ABSTENTION : A. Vuitry
12	Délib. n° 2022/VI/12 - 2.1 - Définition des objectifs de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU (objectifs non-exhaustifs et pouvant être complétés en cours d'étude) : ✓ la construction de 25 logements sociaux et de l'habitat inclusif sur le territoire communal ✓ la volonté d'un projet d'ensemble harmonieux s'intégrant dans le tissu urbain existant ✓ le respect de l'environnement naturel entourant le terrain et sa vocation à le rester - Définition des objectifs de la concertation relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU : ✓ permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, ✓ permettre de formuler des observations et propositions sur le projet avant sa mise à enquête publique Définition des modalités de la concertation : ✓ Diffusion d'un article dans le journal municipal de septembre 2022 invitant à participer à une concertation publique du 1^{er} au 15 octobre 2022 et publication sur le site de la ville ✓ Affichage de la période et de la nature de la concertation à la porte de la mairie et sur les panneaux électroniques ✓ Organisation d'une concertation, en amont de l'enquête publique, en mairie durant ses heures d'ouvertures, avec mise à disposition du dossier et d'un cahier d'observations	16 voix POUR A. Vuitry et J. Vuitry ne prennent pas part au vote
13	Délib. n° 2022/VI/13 - 7.6 - Approbation de la reprise de la compétence « Actions en faveur de la prévention et de la sécurité d'intérêt communautaire » par la commune - Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté de communes du Val d'Essonne, établi en date du 30 juin 2022, portant sur les charges transférées au titre de la compétence supplémentaire « Actions en faveur de la prévention et de la sécurité sur la Communauté de Communes » - Signature du procès-verbal de cession des équipements de vidéoprotection dans le cadre de la reprise communale de la compétence « Actions en faveur de la prévention et de la sécurité d'intérêt communautaire »	A L'UNANIMITÉ
14	Délib n° 2022/VI/14 - 9.1 Rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE), notamment sa partie relative aux eaux pluviales urbaines	PREND ACTE

N°	Délibérations	Vote
15	Délib. n° 2022/VI/15 - 1.1 Approbation des termes de l'acte constitutif du groupement de commandes relatif à l'achat d'électricité ainsi que de prestations associées, tel que présenté à l'assemblée Signature du formulaire d'adhésion au groupement de commandes mis en place par le SIEGIF pour l'achat d'électricité et des services associés Autorisation du Président du SIEGIF, en tant que coordonnateur du groupement, à lancer la consultation s'y rapportant et à signer les pièces du marché attributaire,	14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS : A. Vuitry EL. Matisse – E. Merlet - J. Vuitry

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 07.